



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS



Consultation P6 CEE GT gisement

4 avril 2024

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



[Proposition de programmes-fonds] Contexte

- Changement d'ordre de grandeur des obligations CEE → nécessité de retravailler les outils
 - Inefficacité de la mobilisation des fiches CEE par les collectivités (trop complexe, diffus et trop petits montants par rapport à l'ingénierie déployée pour assurer leur valorisation)
 - Regret par les collectivités de la décorrélation des aides à l'ingénierie par les programmes des aides à l'investissement
- proposition de créer des programmes fonds, adossés aux programmes d'ingénierie, dans la logique d'un parcours utilisateur « rénovation énergétique et décarbonation bâtiment »

Principe et intérêts :

- Approche ensemblière et approche parcours
- Centralisation des guichets d'aide, facilité d'organisation
- Suivi du passage à l'acte → récupérer les indicateurs réels de passage à l'acte travaux ambitieux pour la DEE et suivre l'efficacité carbone de l'euro investi

Les textes sont cohérents, au niveau national (cf L221-7 -e) du code de l'énergie) comme au niveau européen, pour permettre cette extension de la vision initiale des programmes

[Proposition de programmes-fonds] Proposition

- Expérimentation secteur tertiaire/collectivités
- Ouverture à l'ensemble des obligés
 - Sur la base du volontariat
 - A proportion de leur niveau d'obligation
 - Accès libre sans mise en concurrence
- Non-cumul avec les fiches travaux CEE (réduction du périmètre d'éligibilité par secteur)
- Pas d'ajout de volume d'obligation
- Co-portage de ce type d'outils entre acteurs nationaux et locaux (exemple ADEME et FNCCR/ACTEE pour la rénovation énergétique du tertiaire) avec approche ensemblière avec l'amont et le financement à l'ingénierie
- Equilibrage avec le Fonds Vert

g.perrin@fnccr.asso.fr